

Finalisation de l'acquisition d'ezyCollect

PARIS, France – 27 octobre 2025 | Sidetrade, leader mondial des applications Order-to-Cash basées sur l'IA, annonce aujourd'hui avoir finalisé l'acquisition de 100% du capital d'ezyCollect, acteur australien de référence dans la gestion du cycle Order-to-Cash pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Annoncée le **13 octobre 2025** (cf. <u>communiqué de presse</u>), l'opération marque une nouvelle étape dans la stratégie internationale de Sidetrade. Déjà présent en Europe et en Amérique du Nord, le Groupe étend désormais sa présence à l'**Asie-Pacifique**, se dotant, avec l'éditeur SaaS ezyCollect, d'un **nouveau relais de croissance**, sur un marché dynamique, à très fort potentiel.

La transaction valorise ezyCollect à 37,3 millions d'euros (66,5 millions A\$), dont 34,7 millions d'euros (61,9 millions A\$) versés en numéraire à la finalisation de l'opération et 2,6 millions d'euros (4,6 millions A\$) sous forme d'actions gratuites Sidetrade destinées à fidéliser les deux fondateurs ainsi que les personnes clés de l'entreprise sur une durée minimale de trois ans. À ce montant pourra s'ajouter un complément de prix, réservé exclusivement aux deux fondateurs, susceptible d'atteindre un maximum de 5,6 millions d'euros (10 millions d'A\$). Ce complément sera indexé sur la croissance du revenu annuel récurrent (Annual Recuring Revenue ou ARR) réalisée d'ici fin 2028. Il est actuellement estimé par les parties à environ 3,3 millions d'euros (6 millions A\$) et serait réglé à parts égales en actions Sidetrade et en numéraire.

Par ailleurs, Sidetrade a prévu d'associer dans la durée certaines personnes clés d'ezyCollect à la réussite de l'opération, à travers l'attribution, au cours des prochaines années, d'actions gratuites dans le cadre d'un plan dédié.

L'acquisition est financée par les ressources propres du Groupe et une ligne bancaire long terme de 25 millions d'euros à un taux d'environ 3,1%, sécurisée par des instruments de couverture. Cette structure permet à Sidetrade de préserver sa trésorerie et la flexibilité nécessaire à de futures opérations de croissance externe.

L'opération sera consolidée rétroactivement au 1^{er} octobre 2025. ezyCollect renforce l'ambition du Groupe : **démocratiser l'IA agentique** <u>Aimie</u>, désormais appelée à transformer la performance financière des entreprises de taille intermédiaire comme celle des grandes organisations.

Sidetrade a été conseillé par King & Spalding LLP (Laurent Bensaid, Julien Vicariot et Carla De Checchi). ezyCollect a été accompagné par la banque d'affaires américaine AGC Partners et par le cabinet d'avocats Thomson Geer.

Prochaine communication financière

Chiffre d'affaires de l'exercice 2025 : 20 janvier 2026 (après Bourse)

Relations investisseurs & Relations médias

Christelle Dhrif 00 33 6 10 46 72 00 cdhrif@sidetrade.com

À propos de Sidetrade (www.sidetrade.com)

Sidetrade (Euronext Growth : ALBFR.PA) propose une plateforme Order-to-Cash qui révolutionne la génération et la sécurisation du cashflow. Grâce à « Aimie », sa technologie d'intelligence artificielle de nouvelle génération, Sidetrade analyse quotidiennement plus de 7 200 Mrd\$ de transactions inter-entreprises dans son cloud, anticipant les comportements de paiement de plus de 40 millions d'entreprises à travers le monde. Aimie recommande les meilleures stratégies, dématérialise et automatise avec intelligence les processus Order-to-Cash, améliorant ainsi la productivité et le BFR des organisations. Avec plus de 400 employés en Europe, aux États-Unis, au Canada, en Australie, aux Philippines et au Brésil, Sidetrade accompagne des grandes entreprises dans plus de 85 pays, dont AGFA, BMW Financial Services, Bunzl, DXC, Engie, Inmarsat, KPMG, Lafarge, Manpower, Morningstar, Page, Randstad, Safran, Saint-Gobain, Securitas, Siemens, UGI, Veolia.

Sidetrade est membre du Pacte Mondial des Nations Unies, adhérant à ses principes d'entreprise responsable. Pour plus d'information, visitez www.sidetrade.com et suivez @Sidetrade sur LinkedIn.

En cas de discordance entre la version française et la version anglaise de ce communiqué, seule la version française est à prendre en compte.